

---

<b>Membres en exercice:</b> 11	<b>Séance du 13 septembre 2017</b> Le 13 septembre 2017, l'assemblée régulièrement convoquée le jeudi 07 septembre 2017, s'est réunie sous la présidence de Evelyne ALRIVIE-CHANTELOT
<b>Présents :</b> 10	<b>Sont présents:</b> Evelyne ALRIVIE-CHANTELOT, Annie MAZET-RIVIERE, Annie GLEDINES, Jean-Louis LARAGÉ, Daniel TAURAND, Serge LAVERGNE, Jean-Pierre LAVAL, Pierre DURAND, Jérôme LACAM, Charles COSNEAU-TADDEI
<b>Votants:</b> 11	<b>Représentés:</b> Sylvain DIAZ
	<b>Excuses:</b>
	<b>Absents:</b>
	<b>Secrétaire de séance:</b> Annie MAZET-RIVIERE

---

## **Compte rendu de la séance du mercredi 13 septembre 2017**

### **Objet: Station pluviométrique: convention d'occupation du domaine communal et de gestion du système d'alerte local du Mamoul - DE 2017 035**

Madame le Maire présente à l'assemblée la nécessité de la mise en place d'un Système d'Alerte Local de crue sur le Mamoul sur les sites de Prudhomat, Cornac, Teyssieu et Saint-Laurent-Les-Tours.

Afin de permettre l'installation de la station de mesure pluviométrique sur le site des ateliers municipaux, parcelle section A n°798 appartenant à la commune de Teyssieu, la commune autorise la C.C CAUVALDOR à procéder à l'installation de l'ensemble de la station, par scellement durable sur le bâtiment et à accéder à l'installation sans limitation de durée.

La commune de Teyssieu s'engage à entretenir la station conformément au protocole présenté dans la convention.

Pour:11                      Contre:0                      Abstention:0

### **Objet: Avis du Conseil Municipal sur la dénomination de la Communauté de Communes - DE 2017 036**

Madame le Maire rappelle que dans le cadre de la préparation de la fusion-extension, des groupes de travail composés d'élus représentant les deux communautés de communes amenées à fusionner et la commune de Sousceyrac en Quercy s'étaient réunis afin de mieux connaître les fonctionnements respectifs, les compétences exercées mais également d'anticiper sur le fonctionnement futur de notre communauté en terme de gouvernance et d'organisation territoriale.

Lors de sa séance d'installation du 7 janvier 2017, le conseil communautaire a validé les propositions du Comité de pilotage constitué pour faire la synthèse des travaux des commissions à savoir :

- Le nom de la communauté de communes : « Causses et Vallée de la Dordogne »
- Le siège social : Bramefond- 46 200 SOUILLAC
- L'organisation territoriale articulée autour des quatre pôles :

- GRAMAT PADIRAC

- SAINT CERE- SOUSCEYRAC EN QUERCY

- BIARS SUR CERE-BRETENOUX- VAYRAC

- MARTEL PAYRAC SOUILLAC ROCAMADOUR

- Un Bureau renforcé en nombre d'élus et en missions : 4 Vice-Présidents territoriaux et 11 Vice-Présidents thématiques, 18 autres membres issus des pôles au prorata de la population.

Madame le Maire donne lecture du courrier de M. le Sous-Préfet en date du 2 août dernier qui sollicite l'avis du conseil sur le changement de nom de la communauté et ce en application de l'article L 5211-20 du CGCT. Elle précise que cette procédure est nécessaire et urgente pour permettre, en priorité, d'enclencher le transfert des biens immobiliers de nos anciennes structures au profit de la nouvelle communauté de communes Cauvaldor (publication au fichier immobilier).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : Pour: 10 Contre:0 Abstention:1

Donne un avis favorable au nouveau nom de notre EPCI : « Causses et Vallée de la Dordogne » (CAUVALDOR en contraction).

## **Projets voirie 2018-2019**

Afin de répondre à Cauvaldor sur nos projets de voirie pour les prochaines années, il est nécessaire de réfléchir à l'état de nos routes.

Après discussion, le conseil municipal décide de retenir pour 2018 la route d'Ussel très dégradée et déformée à cause de racines et qui peut servir de déviation en cas de fermeture de route lors de festivités ou autre.

La route de Cazals sera proposée pour 2019 (déformation très importante sur 200 m) ainsi que celle de Manaval (accotements dangereux). Le coeur de village est également en perspective.

## **Quelques informations , quelques dates...**

- Le 29/09 se tiendra à Teyssieu une réunion des associations de la commune ( salle associative et culturelle à 20h30)

-Le 01/10 aura lieu à Cahors le Congrès des Elus du Lot

- Le projet d'amener la fibre optique à Teyssieu prévu pour juin est repoussé à la fin de l'année 2017

- Travaux de la Tour: le 21/09 aura lieu l'ouverture des plis pour choisir les entreprises qui seront recrutées. La commission d'appel d'offres est constituée de J-Pierre Laval, Pierre Durand, Jérôme Lacam et Evelyne Chantelot, en présence de l'architecte Gaëlle Duchène.

-Afin de ne pas perturber la nidification des martinets qui nichent de mi avril à mi juillet en haut de la Tour, l'installation de nichoirs est à l'étude. N'hésitez pas à faire part de vos idées et de vos compétences pour les réaliser (sans doute en bois)

- Avant de reprendre la réflexion sur l'aménagement du "coeur de village", nous envisageons de tester quelques améliorations temporaires pour réduire la vitesse des véhicules traversant le bourg et les éventuelles questions de sécurité pour les riverains, les piétons, vélos...

Fait à Teyssieu le 14 septembre 2017

Le Maire, Evelyne Alrivie-Chantelot

